

Établissement privé d'enseignement secondaire catholique, le Collège Laval a été fondé en 1888 par la communauté des Frères maristes. L'établissement, situé dans un site exceptionnel, offre à sa clientèle de 1998 élèves une formation et une éducation de qualité. Il est administré par une corporation laïque depuis 1992. Le Collège Laval sollicite des candidatures pour le poste de :

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE EN LOISIRS

Poste temporaire : contrat de remplacement de 35 heures par semaine (du 3 novembre 2014 au 23 juin 2015)

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité de la direction de la vie étudiante, la personne titulaire du poste assume la responsabilité de l'organisation, de la promotion, de l'animation et de la mise en application de programmes d'activités ludiques, culturelles et sportives de participation. Elle assume plus particulièrement la responsabilité des activités sportives de participation, de la salle d'entraînement, des plateaux sportifs et des sorties à caractère sportif.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

La personne titulaire du poste devra :

- participer à la planification, à la conception, à la réalisation et à l'évaluation des activités culturelles et sportives de participation et en assurer le bon fonctionnement;
- agir à titre de personne-ressource lors d'activités culturelles et sportives de participation, renseigner les participantes et participants des règles en vigueur et animer certains volets de ces activités;
- organiser les rencontres culturelles et sportives de participation prévues au calendrier, à l'intérieur comme à l'extérieur du collège, et s'assurer que les installations et les équipements nécessaires sont disponibles au moment prévu;
- participer à l'élaboration des campagnes de publicité et de promotion des activités culturelles et sportives de participation en se servant des différents moyens mis à sa disposition et voir à la réalisation de ces campagnes;
- collaborer à la mise sur pied de divers projets spéciaux;
- informer la direction de la vie étudiante des problèmes qui nuisent à la bonne marche des activités de son secteur et apporter des suggestions pour améliorer la situation;
- compiler des données et préparer des rapports de statistiques;
- accomplir une tâche de surveillance et de distribution de matériel en début de journée;
- accomplir, au besoin, toute autre tâche connexe.

EXIGENCES

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technique de loisirs ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;
- Avoir deux années d'expérience pertinente.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste temporaire : contrat de remplacement de 8 mois à 35 heures par semaine;
- La personne doit être disponible du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30;
- L'échelle salariale se situe entre 17,42 \$ et 25,92 \$ de l'heure, selon les qualifications et l'expérience;
- Date d'entrée en fonction : le lundi 3 novembre 2014.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre expliquant leurs motivations pour le poste par courrier ou par courriel avant le vendredi 24 octobre 2014, 12 h, à :

Monsieur Pierre Perron
Collège Laval – Technicien ou technicienne en loisirs
1275, avenue du Collège
Laval (Québec) H7C 1W8
Courriel : emploi@collegelaval.ca

Il est à noter que seules les personnes choisies seront appelées en entrevue.